

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

Note de synthèse : 12/09/2019
Extrait : 20/09/2019

Nombre de Conseillers en exercice : 31
Présents : 24
Votants : 30

Délibération :
N° DEL_2019_077

OBJET :
Tableau des effectifs au 1er octobre 2019

Séance du 19 septembre 2019

Etaient présents :

M. Jean-Claude CHARVIN, M. Gérard OCTROY, Mme Geneviève FAVERGEON, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Martine HATTERER, M. Philippe JASSERAND, Mme Corinne DOTTO, M. Gérald GAUDIN, M. Serge ODIN, M. Didier DELDON, M. Sébastien DUMAINE, Mme Nasira DEBBAH, M. Louis FONTBONNE, M. André POCHART, Mme Virginie DELMARRE, Mme Virginie KERGOT, M. Louis BARLET, M. Nelson MANE, Mme Liliane PAULIN, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, M. Vincent BONY, Mme Eliane MASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Jean-Louis VALENTE

Etait absent :

Mme Colette MARCHAND COGNET

Avai(en)t donné pouvoir :

Mme Nadège TEYSSIER à Mme Martine HATTERER, Mme Catherine TISSIER à M. Philippe JASSERAND, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS CHEYTION à M. Gérard OCTROY, M. Jean POINT à M. Vincent BONY, M. Gilbert ABRAS à Mme Eliane MASSON, Mme Dany TRAMONTANA à M. Jean-Louis VALENTE

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis VALENTE

Rappel et référence(s) :

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions.
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Contenu :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il lui appartient de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Il propose d'actualiser au 1^{er} octobre 2019, le tableau des effectifs comme suit :

Postes à supprimer	Postes à créer
- 1 poste Adjoint administratif (28h/hebdomadaire)	- 1 poste de bibliothécaire (temps complet) - 2 postes Adjoint administratif (temps complet) - 1 poste Animateur (temps complet) - 1 poste Adjoint animation (17,5h/hebdomadaire)

Il est précisé que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice, chapitre 012.

Proposition :

Il est proposé au conseil municipal de modifier le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus.

Le conseil municipal à l'unanimité modifie le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents,
pour copie conforme,
Le Maire,
Conseiller Départemental,
Jean-Claude CHARVIN